

TUTORIEL

**Le dépôt de votre accord GEPP sur
la plateforme Télé-accord du
Ministère du Travail**

Pour vous rendre sur le site dédié à la
téléprocédure de Transitions collectives :



<https://www.teleaccords.travail-emploi.gouv.fr/PortailTeleprocedures//#>

Pour saisir les données de
votre dossier.

[Accueil](#)

[Modalités de dépôt](#)

[La téléprocédure en bref](#)

[Foire aux questions \(FAQ\)](#)

[Procédure de dépôt](#)

 Déposer un texte

 Compléter la saisie

Pour compléter un dossier
commencé précédemment.

Interruption temporaire du service mercredi 30 Juin 2021 entre 12h et 14h au plus tard

Afin d'améliorer le service, une opération de maintenance est prévue mercredi 30 juin 2021 entre 12h et 14h au plus tard. Le service sera donc momentanément interrompu pendant cette période.

Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée.

14/01/2021 Dépôt des accords COVID, APLD (Activité partielle de longue durée) et TRANSCO

Afin d'en faciliter le traitement auprès des services de la D(R)EETS :

- tous les textes pris pour faire face aux conséquences de l'épidémie de COVID-19, et notamment ceux pris en application de l'ordonnance n° 2020-323 du 25 mars 2020 portant mesures d'urgence en matière de congés payés, de durée du travail et de jours de repos, doivent être codifiés par le choix du thème déclaré-niveau 1 « Autres thèmes (Rémunération, Durée et aménagement du temps de travail, etc.) », lors de la saisie dans l'onglet thèmes, accompagné de la **mention « COVID »**.
- tous les textes pris en application du décret n° 2020-926 du 28 juillet 2020 relatif au dispositif spécifique d'activité partielle en cas de réduction d'activité durable doivent être codifiés par le choix du thème déclaré-niveau 1 « Autres thèmes (Rémunération, Durée et aménagement du temps de travail, etc.) », lors de la saisie dans l'onglet thèmes, accompagné de la **mention « APLD »**.

Attention, l'accord APLD d'établissement, d'entreprise ou de groupe doit, dans tous les cas, également faire l'objet d'une demande de validation réalisée auprès de la D(r)eets dans l'application APART. Le dépôt des accords APLD sur la plateforme TéléAccords n'entraîne pas le démarrage du délai de validation de 15 jours. En effet, ce délai ne débute qu'à compter du dépôt de l'accord sur le SI APART

Ministère du Travail

TéléAccords - le service de dépôt des accords collectifs d'entreprise

Vous voulez déposer :

Avant de commencer votre saisie

Cliquez ici

- Chaque texte (accord, plan d'action, adhésion, etc.) constitue un dépôt distinct via la téléprocédure.
- Pour pouvoir enregistrer un dossier, il convient a minima de renseigner le SIRET de l'établissement au titre duquel la partie déposante a transmis le texte.
- Vous pouvez suspendre votre saisie avant validation et transfert du dossier via le bouton dédié dans l'application (cf. manuel). Le dossier reste disponible 30 jours à compter de sa création.
- La transmission du dossier aux services du ministère via le bouton dédié dans l'application (cf. manuel) déclenchera la phase d'instruction de votre dossier. À sa suite, le récépissé de dépôt vous sera envoyé par les services en charge de votre dossier.
- Une fois le dossier validé et transmis aux services du ministère via le bouton dédié dans l'application (cf. manuel), le dossier n'est plus accessible dans l'application.

Commencer ma saisie

Vous voulez déposer :

un texte relatif à un autre thème ▾

Avant de commencer votre saisie

Sélectionner
« Un texte relatif à un
autre thème »

- Chaque texte (accord, plan d'action, adhésion, etc.) constitue un dépôt distinct via la téléprocédure.
- Pour pouvoir enregistrer un dossier, il convient a minima de renseigner le SIRET de l'établissement au titre duquel la partie déposante a transmis le texte.
- Vous pouvez suspendre votre saisie avant validation et transfert du dossier via le bouton dédié dans l'application (cf. manuel). Le dossier reste disponible 30 jours à compter de sa création.
- La transmission du dossier aux services du ministère via le bouton dédié dans l'application (cf. manuel) déclenchera la phase d'instruction de votre dossier. À sa suite, le récépissé de dépôt vous sera envoyé par les services en charge de votre dossier.
- Une fois le dossier validé et transmis aux services du ministère via le bouton dédié dans l'application (cf. manuel), le dossier n'est plus accessible dans l'application.

Commencer ma saisie

Coordonnées Périmètre de l'accord Nature du texte Signataires Téléchargement Validation

Vous avez jusqu'au 30/07/2021 pour compléter et transmettre votre dossier

Pour les textes relatifs à l'intéressement, le délai pour compléter et transmettre le dossier ne reporte pas le délai de dépôt légal propre à ce type de texte.

Entreprise ou établissement

Siret *

Nom ou raison sociale *

Enseigne

Téléphone entreprise

Activité Principale Exercée (APE)

Convention collective (IDCC)

Remplir les différents champs

Une fois commencé, vous avez 1 mois pour terminer votre dossier.

Correspondant du texte déposé

Le texte est déposé par

Prénom du déposant Nom du déposant

Qualité

Téléphone

Courriel *

Pour voir l'information liée, positionner le curseur sur le « i » pendant 2 secondes. Ne pas cliquer.

Adresse de l'établissement

N° Type de voie

Complément

Code postal * Commune

► Adresse de correspondance si différente de l'adresse de l'établissement

Tout au long de votre navigation, vous pouvez enregistrer les éléments et reprendre plus tard, après avoir donné une adresse mail.

Annuler la saisie en cours

Suivant

Périmètre de l'accord

Compléter ultérieurement

Pré-enregistrer

TéléAccords - le service de dépôt des accords collectifs d'entreprise

Coordonnées Périètre de l'accord Nature du texte Signataires Téléchargement Validation

Vous avez jusqu'au 30/07/2021 pour compléter et transmettre votre dossier

Pour les textes relatifs à l'intéressement, le délai pour compléter et transmettre le dossier ne reporte pas le délai de dépôt légal propre à ce type de texte.

Entreprise ou établissement

Siret * 78582050700000 ⓘ

Nom ou raison sociale * Entreprise Y ⓘ

Enseigne Y ⓘ

Téléphone entreprise 0300000000 ⓘ

Activité Principale Exercée (APE) 2451Z Fonderie de fonte ⓘ

Convention collective (IDCC) 2344 Convention collective de la sidérurgie ⓘ

Correspondant du texte déposé

Le texte est déposé par Représentant de l'employeur ⓘ

Prénom du déposant X Nom du déposant Y ⓘ

Qualité PDG ⓘ

Téléphone 0300000000 ⓘ

Courriel * xy@siderurgie.fr ⓘ

Adresse de l'établissement

N° 12 Type de voie RUE de usine

Complément

Code postal * 54000 ⓘ Commune NANCY

► Adresse de correspondance si différente de l'adresse de l'établissement

Annuler la saisie en
cours

Suivant

Périètre de l'accord

Compléter ultérieurement

Pré-enregistrer

Cliquer ici

Coordonnées Périètre de l'accord Nature du texte Signataires Téléchargement Validation

Vous avez jusqu'au 30/07/2021 pour compléter et transmettre votre dossier

Pour les textes relatifs à l'intéressement, le délai pour compléter et transmettre le dossier ne reporte pas le délai de dépôt légal propre à ce type de texte.

Sélectionnez votre entité

- Groupe
- Groupement d'entreprises (UES)
- Etablissement
- Groupement inter-entreprises
- Entreprise

**Sélectionner
votre situation**

Annuler la saisie en
cours

Coordonnées

Précédent

Suivant

Nature du texte

Compléter ultérieurement

Pré-enregistrer

TéléAccords - le service de dépôt des accords collectifs d'entreprise

Coordonnées **Périmètre de l'accord** Nature du texte Signataires Téléchargement Validation

Vous avez jusqu'au 30/07/2021 pour compléter et transmettre votre dossier

Pour les textes relatifs à l'intéressement, le délai pour compléter et transmettre le dossier ne reporte pas le délai de dépôt légal propre à ce type de texte.

Sélectionnez votre entité * Entreprise

Le texte concerne tous les établissements (entreprise multi-établissements)

Nombre d'établissements appartenant à l'entreprise (pour les entreprises mono-établissement, indiquer 1)

Nombre d'établissements concernés *

Effectif total de l'entreprise *

Effectif concerné par le texte déposé

Délégués syndicaux présents dans l'entité *

CGT

CFE-CGC

SOLIDAIRES (SUD)

CFTC

CGT-FO

AUTRE

CFDT

UNSA

**Remplir les différents champs
en fonction de votre situation**

Annuler la saisie en
cours

Coordonnées

Précédent

Suivant

Nature du texte

Compléter ultérieurement

Pré-enregistrer

Cliquer ici

Coordonnées Périimètre de l'accord **Nature du texte** Signataires Téléchargement Validation

Vous avez jusqu'au 30/07/2021 pour compléter et transmettre votre dossier

Pour les textes relatifs à l'intéressement, le délai pour compléter et transmettre le dossier ne reporte pas le délai de dépôt légal propre à ce type de texte.

Titre du texte déposé * Accord de type GEPP ⓘ

Type de texte * Accord ⓘ

Date de signature du texte * 31/05/2021 ⓘ

Durée du texte déposé Indéterminée ⓘ

Date d'effet 01/09/2021 ⓘ

Ce texte est-il conclu dans le cadre d'un texte antérieur (accord, accord cadre, etc...) ? NON ⓘ

Ce texte a-t'il été signé par des organisations syndicales représentatives recueillant plus de 50 % des salariés ? OUI ⓘ

Ce texte a-t'il été approuvé par une consultation des salariés ? OUI ⓘ

Thème(s) du texte ⓘ

<input type="checkbox"/> Intéressement	<input type="checkbox"/> Participation	<input type="checkbox"/> Plans d'épargne (PEE, PEI, PERCO, PERCO-I)
<input type="checkbox"/> Contrat de génération	<input type="checkbox"/> Pénibilité	<input type="checkbox"/> Egalité professionnelle Femmes / Hommes
<input checked="" type="checkbox"/> Autres thèmes (Rémunération, Durée et aménagement du temps de travail)	<input type="checkbox"/> Plan de sauvegarde pour l'emploi (PSE) (tel que mentionné au L. 1233-24)	<input type="checkbox"/> Accord de performance collective (tel que mentionné au L. 2254-2 CT)

Préciser * Transitions Collectives ⓘ

Remplir les différents champs

Attention à bien remplir cette partie

Annuler la saisie en cours Périimètre de l'accord Précédent **Suivant** Signataire Compléter ultérieurement Pré-enregistrer

Cliquer ici

Coordonnées Périètre de l'accord Nature du texte Signataires Téléchargement Validation

Vous avez jusqu'au 30/07/2021 pour compléter et transmettre votre dossier

Pour les textes relatifs à l'intéressement, le délai pour compléter et transmettre le dossier ne reporte pas le délai de dépôt légal propre à ce type de texte.

Conseil d'entreprise * 

Le texte est-il signé par le Conseil d'entreprise ? NON OUI

Le Conseil d'entreprise est une instance représentative du personnel, qui peut ou non être instituée dans votre entreprise.

TéléAccords - le service de dépôt des accords collectifs d'entreprise

Coordonnées Périètre de l'accord Nature du texte **Signataires** Téléchargement Validation

Vous avez jusqu'au 30/07/2021 pour compléter et transmettre votre dossier

Pour les textes relatifs à l'intéressement, le délai pour compléter et transmettre le dossier ne reporte pas le délai de dépôt légal propre à ce type de texte.

Conseil d'entreprise * 1

Le texte est-il signé par le Conseil d'entreprise ? OUI

Si OUI

Type(s) de signataires * 1

Délégué(s) syndical(aux)

Élu ou salarié mandaté

Élu ou salarié non mandaté

Salariés à la majorité des deux-tiers

Employeur seul

Modalités de conclusion multiples

Commentaires

Qualité des membres des instances 1

Élu mandaté (- 50 sal.)

Élu mandaté (+ 50 sal.)

Salarié mandaté

Représentant de la section syndicale mandaté

Modalité de signature ou d'approbation 1

Accord majoritaire

majorité simple (référendum)

Syndicat(s) Mandant(s) 1

CGT

CFTC

CFDT

CFE-CGC

CGT-FO

UNSA

SOLIDAIRES (SUD)

Autre

Remplir les différents champs

Annuler la saisie en
cours

Nature du texte

Précédent

Suivant

Téléchargement

Compléter ultérieurement

Pré-enregistrer

Cliquer ici

Coordonnées Périmètre de l'accord Nature du texte **Signataires** Téléchargement Validation

Vous avez jusqu'au 23/07/2021 pour compléter et transmettre votre dossier

Pour les textes relatifs à l'intéressement, le délai pour compléter et transmettre le dossier ne reporte pas le délai de dépôt légal propre à ce type de texte.

Conseil d'entreprise [?]

Le texte est-il signé par le Conseil d'entreprise ? NON

Si NON

Type(s) de signataires [?]

Délégué(s) syndical(aux)

Élu ou salarié mandaté

Élu ou salarié non mandaté

Salariés à la majorité des deux-tiers

Employeur seul

Modalités de conclusion multiples

Commentaires

**Remplir en fonction
de votre situation**

Modalité de signature ou d'approbation [?]

Accord majoritaire

majorité simple (référendum)

Date de notification * 31/05/2021 [?]

Le texte est-il conclu dans le cadre d'un des trois blocs de la négociation obligatoire ? [?]

Syndicat(s) signataire(s) [?]

CGT

CFTC

CFDT

CFE-CGC

CGT-FO

UNSA

SOLIDAIRES (SUD)

AUTRE

Annuler la saisie en
cours

Nature du
texte

Précédent

Suivant

Téléchargement

Compléter ultérieurement

Pré-enregistrer

Cliquer ici

TéléAccords - le service de dépôt des accords collectifs d'entreprise

Coordonnées Périètre de l'accord Nature du texte Signataires Téléchargement Validation

Vous avez jusqu'au 30/07/2021 pour compléter et transmettre votre dossier

Pour les textes relatifs à l'intéressement, le délai pour compléter et transmettre le dossier ne reporte pas le délai de dépôt légal propre à ce type de texte.

Pièces jointes

Sélectionner les fichiers à l'aide du bouton parcourir et cliquer sur "Télécharger"

Privilégier les fichiers au format texte DOCX ou un format PDF non verrouillé et éviter les formats image.

Texte intégral déposé avec signature des parties *

Sélect. fichiers Aucun fichier choisi

Télécharger

Taille max. autorisée : 20Mo.

Justificatif de notification aux signataires et non signataires

Sélect. fichiers Aucun fichier choisi

Télécharger

Taille max. autorisée : 20Mo.

Liste des établissements du périmètre du texte

Sélect. fichiers Aucun fichier choisi

Télécharger

Taille max. autorisée : 20Mo.

Pièce justificative du référendum (D.2232-2 CT)

Sélect. fichiers Aucun fichier choisi

Télécharger

Taille max. autorisée : 20Mo.

Accord ou avenant qui sera publié (anonymisé) *

Sélect. fichiers Aucun fichier choisi

Télécharger

Taille max. autorisée : 20Mo.

Cette version est différente (hors anonymisation des noms et prénoms des signataires et négociateurs) de la version intégrale

Acte d'exclusion de mentions de l'accord ou de l'avenant

Sélect. fichiers Aucun fichier choisi

Télécharger

Taille max. autorisée : 20Mo.

Autres types de textes (Diagnostic, etc ...)

Sélect. fichiers Aucun fichier choisi

Télécharger

Taille max. autorisée : 20Mo.

Commentaires à transmettre aux services de l'État en charge du Travail

Text area for comments to be transmitted to the services of the State in charge of Work.

**Télécharger les
différentes pièces
demandées**

Annuler la saisie en
cours

Signataire

Précédent

Suivant

Validation

Compléter ultérieurement

Pré-enregistrer

Cliquer ici

Coordonnées Périmètre de l'accord Nature du texte Signataires Téléchargement **Validation**

Vous avez jusqu'au 30/07/2021 pour compléter et transmettre votre dossier

Pour les textes relatifs à l'intéressement, le délai pour compléter et transmettre le dossier ne reporte pas le délai de dépôt légal propre à ce type de texte.

Contrôle de la saisie

Compte tenu des éléments déclarés, votre envoi pourra faire l'objet d'une demande de complément de la part de l'administration. Nous vous remercions de bien vouloir le compléter selon les observations mentionnées ci-dessous

• **Coordonnées**

- Le champ 'SIRET' est incorrect.
- Le champ 'Raison sociale' est non renseigné.
- Le champ 'code postal (de l'adresse de l'établissement)' est obligatoire.

• **Téléchargement**

- Le champ 'Texte intégral déposé avec signature des parties' est obligatoire.
- Le champ 'Justificatif de notification aux signataires' est obligatoire.
- Le champ 'Liste des membres du texte' est non renseigné.
- Le champ 'Pièce justificative du référendum (D. 2232-2 CT)' est non renseigné.
- Le champ 'Accord ou avenant qui sera publié (anonymisé)' est obligatoire.
- Le champ 'Acte d'exclusion de mentions de l'accord ou l'avenant' est non renseigné.

• **Contrôle de la case à cocher attestation dans l'onglet Validation (Ci-dessous)**

Au risque sinon de ne pas voir aboutir la procédure de transmission, vous devez cocher la case attestant de la reconnaissance des sanctions encourues

• **Contrôle de validité**

Le dossier saisi présente des incohérences. Merci de modifier votre saisie.

Vous avez la possibilité de :

- revenir sur les onglets précédents pour corriger votre saisie
- compléter, dans un délai de 30 jours, votre envoi
- transmettre votre demande malgré les incohérences

J'atteste avoir une connaissance des sanctions encourues en cas de déclaration mensongère conformément aux articles 441-1 et suivants du Code pénal et certifie l'exactitude des mentions renseignées ci-avant.
La peine maximale encourue pour le faux et l'usage de faux est de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.
Attention, cette case doit être cochée afin de pouvoir permettre, la transmission du dossier aux services du ministère du Travail.

Lorsque vous validez votre saisie, vous générez un fichier au format PDF. Nous vous conseillons de l'imprimer avant envoi afin de conserver un exemplaire de votre dépôt. Il vous sera utile le cas échéant lors d'échanges ultérieurs avec l'administration. Vous pouvez accéder à la version en cours (non validée à ce stade) en cliquant sur le bouton ci-dessous.

Fiche récapitulative

Compte tenu des informations que vous avez saisies, votre dossier (texte déposé et pièces justificatives) sera adressé à :

Elle sera votre correspondant en cas d'échanges ultérieurs.

L'administration vous délivrera un récépissé de dépôt si votre téléprocédure est correctement renseignée.

Compte tenu des informations saisies, nous vous rappelons qu'il vous appartient de détenir les éléments suivants; ils pourront vous être demandés en cas de contrôle par l'administration chargée du travail.

**Si des éléments sont
manquants dans votre
dossiers un point
d'exclamation apparaît alors.**

**Ne pas oublier
de cocher la case**

Cliquer ici

Annuler la saisie en
cours

Téléchargement

Précédent

Transmettre le dossier

Compléter ultérieurement

Pré-enregistrer



NÉGOCIATIONS DANS L'ENTREPRISE

Comment déposer un accord d'entreprise ?

Source: [Fiche service-public.fr](#) - Mis à jour le : 01/04/2021

Les accords collectifs d'entreprise doivent être déposés sur la plateforme en ligne *TéléAccords*. Ils sont ensuite automatiquement transmis à la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets, ex-Direccte) géographiquement compétente.

Le dépôt en ligne concerne les documents suivants :

- Conventions et accords collectifs de travail
- Plans d'action conclus dans le cadre des obligations de négocier au niveau des établissements, des entreprises, des groupes et des unités économiques et sociales (UES)
- Accords d'adhésion et de dénonciation

Modèles et outils liés :

→ [TéléAccords](#)

Articles liés :

→ [Comment consulter un accord d'entreprise ?](#)

→ [Comment consulter une convention collective ?](#)